



Schweizer Bäcker-Confitseure
Boulangers-Confiseurs suisses
Panettieri-Confettieri svizzeri



RAPPORT ANNUEL 2025

ASSOCIATION SUISSE DES PATRONS BOULANGERS-CONFISEURS (BCS)

Table des matières

Éditorial	3
Actualités	4 – 11
Service juridique / CCT	12
Antenne MSST et gestion de la qualité	13
Communication	14 – 19
Photos des SwissSkills	20 – 21
Compte de résultat	22
Bilan	23
Rapport de l'organe de révision	24
Panvica	25
SBC Fiduciaire SA	26
Centre de compétence Richemont	27 – 28
Personnel de l'association/Évolution du nombre de membres	29
Effectif des membres	30
Chiffres clés	31
Comité central	32
Institutions de l'association	33

Éditorial

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous tenez entre vos mains le rapport annuel 2025, un ouvrage consacré au passé. Les nombreux thèmes qui restent d'actualité continueront toutefois à nous occuper intensément.

Dans l'opinion publique, un chiffre de l'année dernière restera gravé dans les mémoires: 99 centimes! Un prix qui, à l'automne dernier, a placé notre secteur sous le feu des projecteurs médiatiques. La «demi-livre» à moins d'un franc est devenue le symbole d'un débat de fond: que représente l'artisanat de la boulangerie-pâtisserie, et que ne représente-t-il pas?

Pour nous, une chose est sûre: ce n'est pas le prix qui nous distingue, mais la qualité. La fabrication artisanale, le service personnalisé, l'ancrage local, la responsabilité en matière d'emplois et de places d'apprentissage ainsi que les normes de qualité très élevées sont des valeurs qui ne se mesurent pas à l'aune d'une concurrence fondée sur les bas prix. Il nous appartient de préserver ces atouts et de les défendre avec assurance.

Pour que les boulangeries et pâtisseries artisanales puissent continuer à promettre la qualité plutôt que le prix, il faut toutefois plus que de la conviction: il faut des conditions cadres politiques fiables.

Dans une Suisse attachée au consensus, les succès politiques ne s'obtiennent pas en solitaire. Ils sont le fruit de réseaux soigneusement entretenus et de partenariats solides. En tant que secteur du commerce producteur, nous évoluons dans un large éventail de thématiques: de la taxe sur la valeur ajoutée à la formation professionnelle, en passant par les enjeux agricoles, énergétiques et liés à la place économique. Il est donc essentiel de mobiliser nos forces de manière ciblée, en agissant en toute indépendance lorsque c'est pertinent, et en nouant des alliances lorsque les intérêts communs priment.

La promotion de la relève demeure un enjeu central pour l'avenir. En 2025 également, l'association s'est engagée avec détermination pour susciter l'intérêt des jeunes pour les métiers de boulanger-pâtisier-confiseur, de boulangère-pâtissière-confiseuse et de gestionnaire du commerce de détail. La campagne «Forme ton avenir» reste un instrument clé à cet égard.

Depuis 2025, nos métiers peuvent également être appréhendés sous forme numérique: dans SkillsCity, un univers virtuel dédié à l'orientation professionnelle intégrant des éléments ludiques, les jeunes découvrent notre quotidien professionnel de manière interactive et immersive. Dans le monde réel, les SwissSkills 2025 ont constitué un temps fort particulier, illustrant de manière impressionnante les performances et l'attractivité de nos professions.

En novembre, le comité central a franchi une étape stratégique majeure en adoptant la Stratégie 2030. Fruit d'un processus en plusieurs étapes impliquant l'ensemble des niveaux stratégiques ainsi que le comité directeur, elle vise à garantir que les objectifs et les mesures bénéficient d'un large soutien et que leur mise en œuvre soit portée collectivement au cours des prochaines années.

Nous tenons à remercier les présidents, les présidentes et les secrétaires des associations cantonales et régionales. Leur engagement, leur soutien et leur collaboration constructive sont essentiels à la réussite du travail de l'association. ■



Silvan Hotz
Président



Urs Wellauer-Boschung
Directeur

APERÇU

Organisation

L'année 2025 a été riche en travail pour l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) à tous les niveaux: organisation, politique, formation et communication.

Notre congrès annuel a constitué l'un des temps forts de l'année. L'assemblée des délégués et déléguées étant la principale plateforme d'échange et d'information de notre association, tant en interne qu'en externe, les travaux de préparation sont très intenses.

En novembre, le comité central a adopté la stratégie 2026-2030. Elle doit définir la future feuille de route de la BCS et de l'École professionnelle Richemont. Les départs à la retraite prévus au sein du secrétariat central au cours des prochaines années auront également une influence importante sur l'organisation future de l'association. Dans ce contexte, les mesures relatives à la communication 2027 seront traitées en priorité.

Le comité central, composé de 15 membres (14 à partir de juin), s'est réuni à 7 reprises (dont deux séances de deux jours). Le comité de direction comprenant le président Silvan Hotz, le vice-président Jean-François Leuenberger, le chef des finances Martin Schnyder et le comité directeur BCS/Richemont a tenu 9 séances, en présentiel et par vidéoconférence.

Il ne va pas de soi que des chefs et cheffes d'entreprise actifs exerçant une fonction de milice s'engagent ainsi pour les intérêts de notre organisation professionnelle. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes et tous.

Finances

La commission des finances, présidée par Martin Schnyder, a passé en revue la situation financière actuelle, les biens immobiliers et les investissements. Les comptes et les budgets de la BCS, de la fondation de secours et de l'École professionnelle Richemont (SA de prestations et fondation) ont été examinés en détail au sein de la commission des finances, puis adoptés et approuvés à l'intention du comité de direction et du comité central. Le congrès a également approuvé les comptes de la BCS.

La BCS tente de consolider les finances à moyen terme, par différentes mesures, malgré le recul constant du nombre de membres, qui implique une baisse des recettes provenant de leurs cotisations. Selon les chiffres de clôture de 2025, la tendance est actuellement à la stabilité. Les cotisations de base sont essentiellement affectées au système de milice, la partie opérationnelle de la BCS étant en grande partie autofinancée par le produit des services, des

contributions externes et des biens immobiliers. Les contributions aux frais d'exécution des employeurs et employeuses (anciennement contributions sur la masse salariale) résultant de la déclaration de force obligatoire (DFO) de la convention collective de travail (CCT) profitent principalement à la formation professionnelle et continue par le biais de Richemont. À long terme, le régime obligatoire, décidé en 2019 par le congrès pour la solution par branche MSST et le GBP, vise à garantir les lignes directrices et va dans le sens de nos membres, leurs charges administratives s'en trouvant allégées.

TRAVAIL POLITIQUE

Engagement politique

Le travail politique reste l'une des missions principales de la BCS. Il est essentiellement du ressort du président de la BCS, Silvan Hotz, et du directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung. La BCS et ces derniers s'engagent à cet effet pour une économie de marché libérale associée à une responsabilité sociale et écologique, tout en axant les activités de l'association sur les besoins des membres en matière d'entrepreneuriat et de politique de marché.

Le travail politique se compose de deux parties essentielles: d'une part, le traitement des dossiers politiques et la participation active aux consultations sur les projets de loi pertinents et, d'autre part, l'entretien du réseau avec les parlementaires, l'administration fédérale, l'Union suisse des arts et métiers ainsi que d'autres associations et organisations sectorielles. Les exemples de coopération politique intersectorielle n'ont pas manqué l'année dernière. L'un d'entre eux est l'amortissement des crédits Covid-19. Au printemps 2025, lorsque le Conseil fédéral a abaissé les taux d'intérêt de ces crédits, sans toutefois les ramener à leur niveau initial de 0 ou 0,5%, la BCS et de nombreuses autres associations ont clairement indiqué qu'elles maintiendraient la pression dans ce sens. En décembre 2025, un large front d'associations, comprenant notamment la BCS ainsi que les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et de la coiffure, a également soutenu la demande des partenaires sociaux visant à garantir la sécurité juridique en matière de pourboires facultatifs. Lors de la révision de la loi sur les cartels, nous nous sommes engagés, sous la houlette de GastroSuisse et aux côtés d'autres associations, pour que le droit en vigueur soit maintenu. À l'issue des délibérations parlementaires, il est apparu clairement que les modifications les plus importantes de la loi sur les cartels avaient pu être évitées.

Actualités

La BCS défend les intérêts et les objectifs principaux du secteur au Palais fédéral, notamment par le biais de son groupe parlementaire «Pain et confiserie». Les membres du comité se réunissent deux fois par an dans un cadre constructif et confiant pour échanger sur les défis et les préoccupations du secteur.

La valeur ajoutée du groupe parlementaire va au-delà des réunions physiques. Son existence permet de fournir directement et de manière informelle des informations sur le secteur aux quatorze parlementaires de toutes tendances politiques et de toutes régions linguistiques qui en font partie. Les sujets délicats et potentiellement préjudiciables peuvent être abordés en amont et les mesures des associations partenaires peuvent être efficacement soutenues, pour le bien du secteur, grâce aux contacts informels avec les membres du groupe. Le Parlement ne comptant malheureusement ni boulanger-pâtissier-confiseur ni boulangère-pâtissière-confiseuse, le groupe parlementaire est un investissement à long terme dans le réseau de l'association au Palais fédéral. Il constitue une porte d'entrée efficace et se veut un précurseur de diverses questions réglementaires du secteur à Berne.

Le président de la BCS, Silvan Hotz, participe activement au comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam), à la Chambre des arts et métiers et au Forum PME de l'usam. Notre association collabore également aux commissions permanentes de l'usam compétentes en matière de marché du travail et de politique économique, sociale, financière et éducative, tout en apportant une précieuse contribution à la politique sectorielle dans le cadre de groupes de l'usam relatifs au commerce, à la politique agricole

et alimentaire, ainsi qu'à l'environnement. Silvan Hotz est par ailleurs membre du comité de l'UIBC (Union internationale des boulangers et pâtissiers). En tant que directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung siège pour sa part au sein des cadres de milice de l'approvisionnement économique du pays et au comité directeur de swiss granum.

THÈMES POLITIQUES PRIORITAIRES

Prix du pain

En 2025, les grands distributeurs ont encore intensifié la guerre des prix dans le secteur alimentaire. À l'automne, ils ont mis sous le feu des projecteurs médiatiques et publics un produit en particulier: la «livre» de pain mi-blanc et de pain bis. Un discounteur a abaissé son prix à 99 centimes et la concurrence lui a immédiatement emboîté le pas. Cette manœuvre marketing était habile, car le pain est un aliment de base important, indépendamment du statut socio-économique, et il est généralement associé à la fraîcheur, à l'artisanat et à la qualité. Toutefois, ce ne sont pas ces caractéristiques qui motivent les chaînes de supermarchés à baisser le prix du pain, mais bien l'objectif d'attirer une clientèle sensible aux prix dans leurs magasins, afin qu'elle y effectue également le reste de ses achats.

Pour les boulangeries artisanales, il est clair qu'elles ne veulent ni ne peuvent participer à cette guerre des centimes. Couvrir les coûts des salaires, des matières premières et des infrastructures, tout en réalisant un petit bénéfice, est impossible avec un prix de 99 centimes pour un pain de 500 grammes. La discussion a néanmoins offert de nombreuses occasions de



Actualités

sensibiliser le grand public: le prix du pain de haute qualité que les consommateurs et consommatrices achètent dans leur boulangerie locale inclut de bonnes matières premières, une fabrication artisanale, un service et des conseils personnalisés, ainsi que les emplois et les places d'apprentissage de nombreux professionnels et professionnelles qualifiés.

Déclaration de l'origine et du lieu de transformation des pains et produits de boulangerie

Non seulement la clientèle remplit de plus en plus souvent son panier chez des discounters étrangers en raison d'une sensibilité accrue aux prix, mais elle accorde également davantage d'importance à l'origine des denrées alimentaires. La question de la déclaration reste donc d'actualité pour le secteur. Ces dernières années, des efforts réglementaires et politiques visant une plus grande transparence ont en effet été déployés. L'association s'est impliquée activement en apportant son expertise et en proposant des mesures concrètes.

En 2025, un changement bien visible pour la clientèle est intervenu en matière de déclaration des denrées alimentaires: le 31 janvier a marqué la fin du délai transitoire accordé aux entreprises pour indiquer par écrit le pays de production des pains et produits de boulangerie vendus en vrac. Bien qu'il s'agisse d'une obligation, l'indication de l'origine suisse sur papier ou à l'écran permet de mettre en avant un critère de distinction positif par rapport aux produits importés. En revanche, la demande parlementaire visant à étendre la déclaration claire du pays d'origine aux denrées alimentaires fabriquées ou préparées à l'étranger n'est pas poursuivie pour l'instant. La BCS avait en effet informé les autorités de manière proactive des défis que poserait la mise en œuvre de cette mesure. Nos efforts et les échanges avec les parties prenantes concernées portent leurs fruits.

Importation de produits de boulangerie finis

Les prix bas, inférieurs à un franc, auxquels les discounters peuvent vendre le pain s'expliquent notamment par l'importation de produits semi-finis et finis. À l'automne 2024, le Conseil national a adopté, à l'encontre de la recommandation du Conseil fédéral, une motion visant à rendre plus difficile l'importation de produits de boulangerie finis, afin de prendre en compte les intérêts des producteurs céréaliers nationaux.

La motion sera prochainement examinée par le Conseil des États, vraisemblablement en 2026. Accordant une grande importance à cette thématique, la Commission

de l'économie et des redevances (CER-E) a annoncé son intention d'organiser une audition de l'ensemble de la branche afin d'examiner en détail les causes et les conséquences de l'évolution actuelle concernant les céréales panifiables, les pâtons et les produits de boulangerie avant de prendre les décisions qui s'imposent. Le BCS soutient cette initiative, en collaboration avec d'autres associations.

Réduction des teneurs en sel et en sucre

Dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète ou les maladies cardio-vasculaires, et de leur impact sur les coûts de la santé, la composition des aliments a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années. C'est dans ce contexte que 21 détaillants et producteurs alimentaires suisses ont une nouvelle fois signé la Déclaration de Milan pour la période 2025-2028 avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Ils s'engagent ainsi volontairement à réduire davantage les quantités de sucre utilisées dans leurs aliments et boissons rafraîchissantes. Le DFI estime que ces mesures sont efficaces et a constaté, en août 2025, que la teneur en sucre des boissons rafraîchissantes, des yogourts, des séréés et des céréales pour petit-déjeuner avait sensiblement diminué par rapport à il y a dix ans, lorsque la Déclaration de Milan a été adoptée. En revanche, aucun accord relatif à des objectifs de réduction du sel n'a été conclu en 2025. Le DFI a annoncé qu'il continuerait à œuvrer avec la branche alimentaire à l'élaboration d'un consensus soutenant les objectifs de politique de santé, tout en restant économiquement réalisable.

Depuis plus de deux ans déjà, outre les efforts visant à réduire la teneur en sucre, des ajustements politiques et réglementaires sont également à l'ordre du jour. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a annoncé une révision partielle de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI). L'OSAV entend notamment limiter la publicité pour les aliments trop gras, trop sucrés ou trop salés s'adressant spécifiquement aux enfants de moins de 13 ans. La première consultation des offices a eu lieu à l'automne 2023, et l'ouverture de la consultation était prévue pour 2024. Cette dernière n'a pas encore eu lieu. Une réglementation légale sur les restrictions en matière de distribution et de publicité est pour l'heure reportée dans le cadre des négociations entre la Suisse et l'UE relatives au protocole sur la sécurité alimentaire, et une approche fondée sur l'autorégulation est à l'étude. Le 17 décembre 2025, sous la direction de l'OSAV, des représentants et représentantes de l'industrie alimentaire et du secteur publicitaire se sont réunis autour d'une table ronde technique afin de

Actualités

discuter d'un éventuel engagement volontaire visant à réduire la publicité destinée aux enfants pour les aliments trop sucrés, salés et gras. L'OSAV a précisé que l'objectif n'était pas d'interdire la publicité alimentaire, mais de promouvoir une gestion responsable de la publicité pour les aliments malsains ciblant les enfants. Une chose est claire: les boulangeries industrielles pourront toujours fabriquer des lapins en chocolat. Les secteurs concernés examinent actuellement les critères exigés par l'OSAV. Pour la BCS, il est évident que ce dossier doit continuer à être suivi de près.

Bien que le pain et les produits de boulangerie, en tant que sources de sel, et les produits de confiserie, en tant que sources de sucre, ne soient pas, du moins officiellement, au centre des efforts de réduction de la «table ronde de Milan», la BCS va rester fortement engagée en la matière, sachant que d'éventuelles dispositions légales affecteraient de manière disproportionnée les boulangeries artisanales par rapport à l'industrie. À deux reprises déjà, en 2014 et en 2019, l'OSAV a mené un monitoring du pain en collaboration avec la BCS. La première analyse avait pour but de mesurer l'évolution de la teneur en sel des pains depuis le lancement de la Stratégie sel de la Confédération. Les résultats étaient positifs: la teneur moyenne en sel des pains analysés était alors de 1,46 g de NaCl pour 100 g de pain, ce qui correspondait à la valeur maximale visée par la BCS. Cinq ans plus tard, une autre tendance s'est dessinée: la teneur en sel avait augmenté pour atteindre en moyenne 1,7 g de sel pour 100 g de pain frais. C'est ce qu'a révélé un contrôle des mêmes types de pain, achetés auprès des mêmes entreprises. Les résultats d'études publiés en 2024 par l'OSAV ont également révélé que la population suisse consomme trop de sel. Parmi les causes de cette consommation élevée de sel, le pain et les pâtisseries sont les premiers cités.

La BCS est consciente que les mesures de sensibilisation sont et restent essentielles pour ce qui est des teneurs en sucre et en sel des produits de boulangerie et du pain. Elle continue à les promouvoir par le biais de la formation professionnelle et continue ainsi que de la communication de l'association. Dans la perspective d'éventuelles réglementations plus strictes, les membres sont invités à assumer leurs responsabilités et à poursuivre leurs efforts pour réduire la teneur en sel du pain. La BCS va cependant continuer à lutter résolument contre toute réglementation étatique, telle que les limitations de teneur, les interdictions de vente ou l'imposition de différents éléments, qui porteraient massivement atteinte à la liberté économique. La collaboration volontaire entre l'économie et l'État demeure cruciale pour la BCS, dans ce domaine également.

Gaspiillage alimentaire

Pour les boulangeries et confiseries artisanales ainsi que pour leur association, la réduction des pertes alimentaires est une priorité depuis toujours. La BCS est membre de l'association United Against Waste. Cette organisation est l'une des principales plateformes suisses de lutte contre le gaspiillage alimentaire. Elle a pour but d'aider le secteur alimentaire national à réduire de moitié les pertes de denrées alimentaires d'ici 2030, conformément à l'objectif fixé par la Confédération. Depuis 2022, la BCS s'est également engagée dans l'accord intersectoriel initié par le Conseil fédéral visant à réduire les pertes alimentaires. À l'automne 2025, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le conseiller fédéral Röstli ont dressé un bilan de cet accord. Celui-ci est décevant: l'estimation actualisée des pertes alimentaires totales en Suisse pour 2024 fait état de pertes considérables tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la consommation. Par rapport à 2017,



Actualités

la baisse ne devrait être que d'environ 5 %. Du point de vue du secteur, le bilan intermédiaire est également mitigé: 11 entreprises ont réalisé des enquêtes sur le gaspillage alimentaire à l'aide d'un outil Excel, et 8 d'entre elles ont participé au projet pilote «Food Save Management» en boulangerie-confiserie, lancé au printemps 2025 par la BCS en collaboration avec Foodways et Pistor. Après la phase pilote, certaines entreprises sont passées à des applications en ligne. Cela montre qu'il existe des offres privées sur le marché et soulève la question de la nécessité d'un programme étatique supplémentaire. Un examen plus approfondi de certaines hypothèses sur lesquelles reposait la signature de l'accord susmentionné révèle qu'elles ne se sont pas réalisées, ou seulement dans une mesure limitée. Bien que le grand public associe étroitement le gaspillage alimentaire au pain et aux produits de boulangerie, l'accord n'a pas renforcé la réputation du secteur, notamment parce que le plan d'action est trop peu connu ou visible auprès du grand public. En revanche, la charge administrative pour les membres est énorme; en particulier pour les petites entreprises, la collecte de données et l'établissement de rapports entraînent un surcroît de travail important. Et ce, alors que le secteur s'investit depuis des années, de sa propre initiative, pour réduire au maximum les pertes alimentaires. Pour ces raisons et d'autres encore, l'accord intersectoriel n'a finalement pas apporté la valeur ajoutée escomptée pour nos membres, raison pour laquelle le comité central a décidé, en novembre 2025, de résilier l'accord auprès de l'OFEV. Lors de ce retrait, les efforts déjà entrepris par le secteur pour minimiser les pertes alimentaires ont été une nouvelle fois soulignés auprès de l'OFEV.

Pourboires

Depuis les années 1970, les pourboires sont inclus dans les prix pratiqués dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Le pourboire versé volontairement par la clientèle constitue dès lors ce que l'on appelle un «overtip» (pourboire supplémentaire), par lequel elle souhaite généralement récompenser un service particulièrement apprécié. Or, le fait que les pourboires soient exonérés de cotisations sociales pourrait désormais changer. En novembre 2025, le Conseil fédéral a présenté les lignes directrices pour la mise en œuvre de la réforme de l'AVS, lancée pour financer la 13^e rente AVS. L'un des éléments de cette réforme prévoit que les pourboires numériques soient généralement soumis à l'impôt et aux cotisations sociales. Cette mesure s'explique par l'augmentation des pourboires numériques et par le besoin accru de financement de la prévoyance vieillesse afin de remédier à sa situation financière tendue. À l'inverse, une intervention parlementaire déposée en 2024 demande que les

pourboires dans le secteur de l'hôtellerie-restauration restent exonérés d'impôt. Le Conseil fédéral recommande au Parlement de rejeter cette motion. La BCS s'oppose aux projets du Conseil fédéral aux côtés d'associations professionnelles amies et fortement concernées. L'alliance en question plaide en faveur d'une exonération fiscale générale des pourboires, afin de clarifier définitivement la situation pour les secteurs et les entreprises concernés.

Formation professionnelle

En 2024, la BCS a activement participé à la consultation sur les compléments de titre. Ce projet vise à renforcer l'attractivité de la formation professionnelle supérieure. Le paquet de mesures a été élaboré dans le cadre d'un processus largement soutenu et prévoit notamment l'introduction d'un droit à l'appellation «école supérieure» ainsi que l'introduction des compléments de titre «Professional Bachelor» et «Professional Master». Ces mesures contribuent à garantir que l'économie continue à disposer à l'avenir de spécialistes et de cadres formés à la pratique professionnelle. Le Parlement a approuvé les modifications correspondantes de la loi sur la formation professionnelle, ce qui signifie que les nouveaux titres «Professional Bachelor» et «Professional Master» seront intégrés à ladite loi. Le délai référendaire pour cette modification législative court jusqu'en avril 2026. L'entrée en vigueur est prévue pour le second semestre 2026.

En 2024, la BCS a également fait valoir les intérêts de ses membres lors de la consultation sur la culture générale. L'association s'est montrée particulièrement critique à l'égard de la suppression prévue du travail d'approfondissement dans les formations initiales AFP et de l'examen final dans les formations initiales CFC. Au printemps 2025, la Confédération, les cantons, les organisations du monde du travail et les écoles ont convenu que l'apprentissage continuerait à être sanctionné par un examen final de culture générale, pouvant être organisé sous forme orale ou écrite. Les cantons, en charge des écoles, doivent pouvoir choisir la forme de l'examen. Le remplacement de l'examen final écrit par un travail approfondi combiné à un examen oral était envisagé initialement. La culture générale dans la formation professionnelle initiale est régie par une ordonnance et un plan d'études cadre, édictés par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'ordonnance modifiée entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

L'année dernière, un autre aspect de l'apprentissage a fait l'objet d'une attention politique accrue: le nombre de semaines de vacances. Des parlementaires de

différents groupes politiques ont déposé au Conseil national et au Conseil des États des motions demandant six semaines de vacances pour les personnes en formation. Le Conseil fédéral a rejeté cette demande. Dans sa prise de position sur ces interventions, il a déclaré que, sous la conduite du SEFRI, la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux examinaient actuellement comment maintenir à l'avenir l'attrait de la formation professionnelle pour les personnes en formation et les entreprises formatrices. Dans ce contexte, les partenaires de la formation professionnelle ont approuvé en novembre 2025 les prochaines étapes du projet visant à maintenir et à renforcer l'attrait de la formation professionnelle lors du Sommet national ad hoc, sous la direction du conseiller fédéral Guy Parmelin. La Confédération met en place un axe d'encouragement pour la formation en entreprise et engage à cet effet trois millions de francs pour les années 2026 à 2028. Un groupe d'experts chargé des questions fondamentales examinera comment positionner au mieux la formation professionnelle à l'avenir, en tenant compte des attentes de la société et des évolutions sur le marché du travail. Pour le secteur de la boulangerie-confiserie suisse, le renforcement de la formation professionnelle est un enjeu central depuis des années. La BCS mène une campagne de promotion de la relève visant à attirer de nouveaux apprentis et apprenties. Elle refuse toutefois également l'augmentation du nombre de semaines de vacances, notamment forfaitaire, pendant l'apprentissage. Les absences supplémentaires qui en résulteraient entraveraient notamment la réalisation des objectifs de formation de l'apprentissage. En outre, l'apprentissage deviendrait plus coûteux pour les entreprises formatrices, ce qui réduirait leur incitation à en proposer. Et à l'heure actuelle, on ignore dans quelle mesure les vacances constituent un critère déterminant pour entamer un apprentissage. En accord avec d'autres associations telles que GastroSuisse, la BCS plaide plutôt en faveur de la mise en place de solutions

sectorielles. Contrairement à une adaptation du Code des obligations, comme le préconisent les motions, l'inscription de six semaines de vacances dans la CCT – négociée par les partenaires sociaux – permettrait d'aboutir à une solution pragmatique.

CCT et salaires minimaux cantonaux

Le Parlement national examine actuellement la modification de la loi sur la déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail (CCT). La réforme prévoit que les salaires minimaux fixés dans les CCT déclarées de force obligatoire à l'échelle nationale priment sur les salaires minimaux cantonaux. Actuellement, une CCT ne peut être étendue que si elle ne contient rien de contraire au droit fédéral ou cantonal. La BCS et 27 autres associations professionnelles et économiques s'engagent activement en faveur de cette modification prévoyant la primauté des salaires minimaux fixés dans les CCT étendues. Au Conseil national, une majorité a partagé leur avis lors de la session d'été 2025 et voté oui. La majorité de la commission chargée de l'examen préalable avait fait valoir que les salaires minimaux cantonaux exerçaient une pression unilatérale sur le partenariat social. La Suisse constituant un espace économique unifié, cela devrait également s'appliquer aux réglementations salariales.

Au sein de la commission consultative du Conseil des États, le sujet était controversé. Cette dernière a donc chargé l'administration de s'atteler une nouvelle fois à la question des compétences constitutionnelles des différents niveaux de l'État en matière de salaires minimaux et d'examiner la possibilité d'adopter une réglementation transitoire et une clause de maintien des droits acquis. La commission souhaite ainsi expressément donner plus de temps aux partenaires sociaux pour poursuivre le dialogue qu'ils ont entamé sur la question des salaires minimaux.



Actualités

Frais liés aux cartes de crédit

Les moyens de paiement sans espèces se sont généralisés, notamment depuis la pandémie de Covid-19. On distingue le paiement par carte, par exemple par carte de débit, et le «paiement mobile» via un terminal mobile, comme un téléphone portable ou une montre connectée. Ces moyens de paiement ont retenu l'attention du Parlement national ces dernières années, car les frais liés aux paiements sans espèces représentent une charge considérable, en particulier pour les PME. Une motion de 2022 visant à supprimer les «commissions d'interchange» pour les opérations de paiement des cartes de débit a été rejetée lors de la session de printemps 2025 par le Conseil des États en tant que second conseil, contrairement au Conseil national, et est donc abandonnée. Les «commissions interchange» ou «interchange fees» sont des commissions interbancaires prélevées spécifiquement lors des paiements par carte de débit et répercutées sur les commerçants. Dans le cadre de ses délibérations sur la motion susmentionnée, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a toutefois déposé une motion chargeant le Conseil fédéral d'améliorer la transparence en matière de frais pour les paiements sans espèces. La transparence accrue doit non seulement permettre aux commerçants d'y voir plus clair lors des négociations des prix et du choix de l'offre, mais aussi renforcer la concurrence et réduire la position dominante sur le marché d'un petit nombre d'acquéreurs. Lors de la session d'été 2025, les Chambres fédérales ont transmis cette motion au Conseil fédéral, malgré une proposition de rejet, ce qui l'oblige à élaborer une modification législative correspondante. Les petites entreprises telles que les boulangeries, les menuiseries ou les entreprises de restauration devraient en bénéficier, en obtenant davantage de clarté pour les négociations tarifaires et le choix des offres.

Observatoire des prix

Une intervention actuellement pendante au Parlement exige de la transparence sur la formation des prix, les marges et les coûts le long des filières agroalimentaires. Elle a été déposée sous la forme d'une initiative parlementaire, ce qui signifie que le Parlement rédige lui-même la base légale, sans attendre le Conseil fédéral ni son intention de traiter la question dans le cadre de la réforme agricole. Les deux chambres ont décidé de donner suite à cette demande. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national dispose ainsi de deux ans, soit jusqu'à la session d'automne 2027, pour élaborer un projet. Il sera ensuite soumis au Conseil fédéral dans le cadre de la procédure de consultation, qui prendra position. Lors de l'examen d'une intervention similaire il y a quelques années, le Conseil fédéral avait évalué de manière critique l'aspect de la «transparence des marges». D'une part, il estimait qu'il n'existait pas de base légale pour la publication d'informations sur les marges et, d'autre part, il considérait que la publication de telles données comportait le risque d'un effet d'entrave à la concurrence et pouvait favoriser des accords non autorisés sur la concurrence par le droit des cartels. Étant donné que le Parlement a donné suite à l'initiative parlementaire susmentionnée avec une opposition limitée, la partie adverse – dont fait également partie la BCS – tentera, lors de la mise en œuvre de la demande, de démontrer par des arguments solides pourquoi l'initiative parlementaire doit être rejetée. L'un de ces arguments est que les exigences de l'intervention vont trop dans le détail; le Parlement devrait se limiter à définir les grandes lignes. En outre, la collecte et la publication des marges à tous les niveaux de transformation et de commercialisation, ainsi que pour différentes lignes de produits, représenteraient une charge considérable. La divulgation, en particulier des marges, comporte également le risque de révéler des secrets commerciaux.



Actualités

La BCS entend notamment coordonner sa position avec ses partenaires et fournir ces contre-arguments, ainsi que d'autres, aux membres du comité du groupe parlementaire «Pain et confiserie».

Loi sur les cartels

La loi sur les cartels est en cours de révision. Le Parlement a entamé ses délibérations sur la révision en juin 2024 et les a achevées lors de la session d'hiver 2025. Sous l'égide de GastroSuisse et aux côtés d'autres associations, la BCS s'est engagée en faveur du maintien du droit en vigueur. L'objectif était d'expliquer au Parlement pourquoi il fallait empêcher une légalisation partielle de cartels particulièrement nuisibles (accords sur les prix, les territoires et les quantités), ainsi que des comportements abusifs d'acteurs puissants sur le marché. Après que le Conseil des États a réglé la dernière divergence dans la révision de la loi sur les cartels (art. 5, al. 1bis) lors de la session d'hiver 2025, il est apparu que la décision prise ne correspondait pas aux attentes de la BCS et de ses partenaires. Les années à venir montreront quel sera l'impact effectif de ce nouvel alinéa dans la pratique de la Commission de la concurrence et des tribunaux. Les acquis de l'initiative pour des prix équitables à l'article 7 devraient toutefois être maintenus, de légers progrès ayant été réalisés en matière de procédure civile et de contrôle des concentrations. Les adaptations du droit des cartels permettront notamment aux particuliers et aux pouvoirs publics d'intenter une action en justice lorsqu'ils sont victimes d'ententes illicites en matière de concurrence. L'entrée en vigueur de la réforme est prévue au plus tôt pour 2027.

Directive sur la déforestation

Le règlement européen sur les chaînes d'approvisionnement sans déforestation (EUDR) impose à toutes les entreprises concernées un devoir de diligence lorsqu'elles mettent certaines marchandises sur le marché de l'UE ou les exportent hors de l'UE. Sont notamment concernés l'huile de palme et le cacao, ainsi que les produits qui en sont dérivés. Depuis l'adoption du règlement en 2023, plusieurs évolutions ont eu lieu: la date d'entrée en vigueur a notamment été reportée à deux reprises et la Commission européenne publie régulièrement de nouvelles aides. En décembre 2025, le Parlement européen et le Conseil européen ont décidé que l'EUDR entrerait en vigueur sous une forme atténuée et avec un report supplémentaire d'un an, peu avant son entrée en vigueur initialement prévue fin 2025. Les nouvelles échéances d'application de l'EUDR sont désormais fixées au 30 décembre 2026 pour les grands acteurs du marché et au 30 juin 2027 pour les petites entreprises.

Les modifications apportées à l'EUDR ont pour conséquence que seuls les opérateurs qui mettent pour la première fois un produit sur le marché doivent fournir une déclaration de diligence raisonnée. Une nouvelle catégorie a également été définie: celle des «petits et micro-opérateurs primaires», qui ne devront plus fournir qu'une seule déclaration simplifiée.

Les entreprises suisses qui souhaitent exporter vers l'UE des matières premières et produits concernés par l'EUDR devront également se conformer aux nouvelles règles, indépendamment d'une adaptation du droit suisse. Si le calendrier prévu est maintenu, les entreprises du secteur de la boulangerie, de la pâtisserie et de la confiserie ne pourront plus exporter vers l'UE les matières premières et produits concernés par l'EUDR si elles ne respectent pas les règles du règlement, et ce indépendamment d'une modification du droit suisse.

Recommandations de vote de la BCS

En 2025, le comité central de la BCS a pris position sur les objets suivants:

Initiative pour la responsabilité environnementale

Mot d'ordre: NON

Résultat: NON

Pour une politique climatique sociale – financée de manière fiscalement équitable

Mot d'ordre: NON

Résultat: NON



Urs Wellauer-Boschung
Directeur

Service juridique / CCT

Convention collective de travail (CCT)

Par arrêté du Conseil fédéral datant de juin 2025, la CCT 2025 a été déclarée de force obligatoire jusqu'à fin 2028. Elle est ainsi entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025, avec l'ensemble des nouvelles dispositions négociées. Les nouveaux salaires minimaux, quant à eux déjà contraignants, devaient être respectés de manière impérative dès le 1^{er} janvier 2025.

Il convient de souligner tout particulièrement la nouvelle convention pour apprentis, par laquelle certaines conditions des rapports d'apprentissage ont été négociées pour la première fois par les partenaires sociaux. Les apprentis et apprenties débutant leur apprentissage en 2025 ou ultérieurement bénéficient de cette convention. La BCS a informé les offices cantonaux de la formation professionnelle ainsi que les responsables des associations cantonales et régionales sur le sujet et leur a donné les instructions nécessaires.

Commission paritaire

Les tâches de la commission permanente au sens de la CCT sont assumées par la cpbc (commission paritaire des boulangers-confiseurs), dont le secrétariat est assuré depuis 2025 par LMP Novitas Treuhand AG à Zurich. Fin 2025, Adrian Zumbach occupait la fonction de président, et Peter Lyner, Beat Meyer et Harisa Reiz celle de membres du comité de la cpbc pour la BCS. La représentation des travailleurs et travailleuses, composée de Hotel & Gastro Union, du syndicat Syna et d'Unia, est assurée par Juan Gonzalvez (vice-président), Roger Lang, Guido Schluep et Mauro Moretto.

En 2025, six séances ordinaires de la cpbc ont eu lieu, consacrées notamment à l'exécution de la CCT. La formation professionnelle et continue ainsi que la stratégie de contrôle de la cpbc ont fait l'objet de discussions approfondies. Il en a résulté la décision d'accorder des financements supplémentaires exceptionnels à l'École professionnelle Richemont pour 2025 et 2026, ainsi que d'augmenter le volume des contrôles à partir de 2026. Plus de 120 contrôles aléatoires et plus de 50 contrôles de comptabilité salariale sont prévus chaque année dans les entreprises soumises à la cpbc, le nombre minimal de contrôles n'ayant pas été atteint en 2025. Le processus de déclaration a dû être adapté en raison du nouvel assujettissement des personnes en formation. La majorité des entreprises assujetties ont soumis leur déclaration relative aux contributions aux frais d'exécution pour 2025 dans les délais impartis par voie électronique. La commission leur a été automatiquement accordée conformément à la CCT. Les entreprises en retard reçoivent un rappel et l'obligation de déclaration est appliquée.

L'année dernière, de nombreuses offres de formation professionnelle et continue ont également bénéficié d'un soutien financier par le biais des contributions aux frais d'exécution. La gamme des cours subventionnés est examinée en collaboration avec l'École professionnelle Richemont. Afin de garantir une offre de formation professionnelle et continue adaptée aux besoins et son subventionnement, un groupe de travail a été constitué pour élaborer la stratégie, la vision et la mission futures de l'école. L'organisation Hotel & Gastro Union a également siégé au sein de ce groupe en tant que représentante des travailleurs et travailleuses. Le groupe de travail, accompagné par eduxcept AG, a commencé ses travaux début 2025. En juin 2025, la stratégie élaborée a été approuvée par le conseil de fondation de l'École professionnelle Richemont et sa mise en œuvre a immédiatement débuté.

Service juridique

En 2025 également, le service juridique a traité environ 4 000 appels téléphoniques. Les demandes dépassant le cadre du conseil téléphonique général ont été facturées aux personnes intéressées.

Parallèlement, le service juridique défend les intérêts de la BCS et de ses membres auprès d'entités organisées selon le droit public et le droit privé. ■



Harisa Reiz
Directrice adjointe

Antenne MSST et gestion de la qualité

La loi sur les denrées alimentaires impose l'auto-contrôle aux entreprises affiliées. En matière de sécurité au travail et de protection de la santé, il s'agit d'identifier les dangers au sein de l'entreprise et de définir des mesures de protection afin de prévenir tout préjudice au personnel. Pour répondre à ces exigences complexes, l'antenne soutient les entreprises membres en leur proposant des outils pratiques et des services de conseil. L'antenne sécurité au travail et gestion de la qualité met à disposition des instruments et des formations essentiels.

Solution par branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé (solution par branche MSST)

Au cours de l'année sous revue, les documents relatifs aux risques psychosociaux ont notamment été complétés et le chapitre sur les substances dangereuses a été révisé. Les documents concernant la protection de la maternité ont également été remaniés et comprennent désormais un modèle détaillé d'évaluation des risques. Le nombre de participants et de participantes aux cours pour les coordinateurs et coordinatrices de la sécurité a augmenté de manière réjouissante, passant de 52 (en 2024) à 76 (en 2025).

En 2025, l'antenne a développé un nouveau programme de perfectionnement professionnel qui sera proposé jusqu'à fin 2026 dans les différentes régions, en coordination avec les sections régionales et cantonales. À ce jour, 84 personnes ont déjà profité de cette offre dans le cadre de quatre cours de perfectionnement.

Suite à plusieurs demandes émanant du secteur, l'antenne a conçu un programme de formation du personnel, qui a été mis en œuvre à deux reprises sous forme de formation interne.

Deux changements de personnel sont intervenus au sein de la commission MSST, qui se réunit une fois par an. Les employeurs et employeuses sont désormais représentés par Martin Schnyder et Benjamin Horand. Le siège revenant aux fournisseurs de machines est actuellement vacant.

Guide des bonnes pratiques (GBP)

La modification la plus significative a concerné la fin de la période transitoire pour la déclaration écrite du pays de production dans la vente en vrac. Contrairement aux attentes, ce changement n'a suscité que peu de questions au sein du secteur, ce qui s'explique peut-être par le travail préparatoire réalisé, y compris la mise à disposition de modèles de déclaration. Outre le cours de base, qui compte un nombre stable de 40 participants et participantes, une formation de base d'une heure sur les bonnes pratiques a également été mise au point pour le personnel. Compte tenu des modifications des prescriptions jugées mineures du point de vue du secteur, aucune modification n'a été apportée au GBP en 2025. Toutefois, une éventuelle consultation relative à la prochaine révision du droit suisse des denrées alimentaires, qui pourrait débiter dès 2026, pourrait nécessiter une nouvelle évaluation des besoins d'adaptation. Une réévaluation pourrait s'imposer au plus tard après la décision concernant l'accord-cadre avec l'UE. ■



Cours de formation continue très fréquenté sur la sécurité au travail au centre de formation de Thoune



Benjamin Horand
Responsable de l'antenne MSST
et de la gestion de la qualité

Communication

La communication avec les parties prenantes internes et externes est un pilier central de l'activité associative. La transparence, l'actualité, la clarté et la compétence professionnelle sont au cœur de ses préoccupations. Grâce à une communication ciblée, proactive et structurée, la BCS entend créer et préserver activement une image positive du secteur.

Groupes cibles

Les principaux groupes cibles de la BCS sont ses membres, les différentes commissions et instances ainsi que les associations régionales et cantonales. Parmi les autres partenaires importants figurent les institutions de la BCS (École professionnelle Richemont, SBC Fiduciaire SA, Panvica), les représentants et représentantes du secteur, les entreprises de la chaîne de valeur, les médias, les responsables politiques, les autorités, ainsi que les consommateurs et consommatrices. La BCS entretient des échanges réguliers avec tous ces groupes, tant personnellement que par le biais de différentes plateformes de communication.

Moyens de communication

Outre le courrier postal et électronique, la BCS dispose des canaux de communication suivants pour ses groupes cibles:

- imprimé & en ligne: Panissimo (imprimé et en ligne), newsletter BCS/Richemont (et ses éditions spéciales);
- sites web: swissbaker.ch (intranet compris), formation-avenir.ch, swissbaker-jobs.ch;
- réseaux sociaux: LinkedIn, Facebook, Instagram, TikTok (uniquement pour la promotion de la relève);
- communication interne: Lettre du président pour les présidents, présidentes et secrétaires régionaux/cantonaux.

Diversité et équilibre

Notre objectif est de présenter le secteur et l'association de manière équilibrée. Dans les éditions bimensuelles de Panissimo et sur nos canaux de communication, nous veillons à tenir compte de manière appropriée des spécificités régionales et linguistiques. Nous nous efforçons également de présenter avec pondération les domaines du commerce de détail, de la boulangerie-pâtisserie et de la pâtisserie-confiserie. Nous accordons une importance particulière à un dosage réfléchi de divertissement (histoires people, reportages sur des boulangeries-confiseries, etc.), d'informations de fond solides, de conseils pratiques, de communications de l'association, des associations et des instances cantonales/régionales, ainsi que d'actualités nationales et internationales du secteur. Notre ambition est ainsi d'offrir à tous les groupes cibles des contenus pertinents et passionnants.



PANISSIMO

Panissimo

Le magazine Panissimo est l'unique publication spécialisée du secteur de la boulangerie-confiserie. Il paraît tous les quinze jours dans les trois langues nationales (allemand, français et italien). Le tirage imprimé est de 3 200 exemplaires.

Contenus

Parmi les séries à succès dans les moyens de communication de la BCS, on compte «Our Future» (qui permet à de jeunes professionnels et professionnelles de raconter leurs expériences, de parler de leur passion et de ce qui les inspire, et de contribuer ainsi à promouvoir l'image de nos professions), ainsi que le swissbaker-blog (dans le cadre duquel des auteurs ou autrices de la branche ou hors branche écrivent sur un sujet en lien avec la boulangerie-confiserie). En 2025, nous avons également lancé une série sur le pain dans la restauration. L'objectif est de renforcer la valorisation du pain et d'encourager tout le monde à mentionner non seulement le pays d'origine, mais aussi les boulangeries-confiseries, comme cela se fait pour la viande ou le vin.

Parmi les temps forts, citons la remise de la couronne boulangère et les SwissSkills. À l'occasion de la Journée de la femme et du début de l'apprentissage, nous avons publié des photos de collaborateurs et collaboratrices ainsi que de membres dans Panissimo et sur swissbaker.ch, suite à un appel par courriel. Cette action a suscité de nombreux retours positifs.

Les éditoriaux, rédigés notamment par le président de la BCS, Silvan Hotz, des membres du comité central et le directeur de la BCS, Urs Wellauer-Boschung, sont également très prisés. Les reportages sur les entreprises membres de la BCS sont particulièrement populaires, tout comme les articles sur les distinctions et les concours internationaux avec participation suisse, ainsi que sur les compétitions nationales et régionales, telles que les SwissSkills 2025 à Berne.

Sur les pages de l'association et en ligne, nous avons informé les membres de manière intensive sur la convention collective de travail (CCT) et, en début d'année, sur l'obligation de déclaration pour le pain et les produits de boulangerie fine. Une bonne collaboration a été établie à cet effet avec l'association Pain suisse. Sur les pages de l'École professionnelle Richemont, nous avons publié en alternance une recette et un article de fond. Nous avons également publié régulièrement des conseils et des articles spécialisés sur des sujets d'actualité de SBC Fiduciaire SA.

Situation du personnel

En 2025, la situation du personnel au sein de l'équipe de communication de la BCS a été tendue en raison d'un congé de maternité, de formations continues, d'absences prolongées pour cause de vacances et de service militaire. L'année à venir devrait être plus calme à cet égard.



Communication

Partenariats médias

Des partenariats ont été conclus avec divers organisateurs d'événements, dont Swiss Bakery Trophy à Bulle (2024), Young Star, VDB-Tagung (Vereinigung der Backbranche Schweiz), Brot-Chef, ainsi que les salons Gastia et Igeho. En 2025, nous avons également accompagné, avec nos outils de communication, différents concours et campagnes organisés par la BCS, seule ou avec des partenaires, comme «Pain du partage», les mesures de communication de l'association Pain suisse et la remise de la couronne boulangère en partenariat avec l'Union suisse de la levure. En amont des votations, la BCS a communiqué les mots d'ordre décidés par le comité central sur tous les canaux de communication, à l'exception des réseaux sociaux.

Les échanges dynamiques avec les associations régionales/cantoniales et leurs membres sont très réjouissants. Nous recevons beaucoup d'informations, d'articles, de photos – merci beaucoup!

Commercialisation

Dans un contexte de marché actuellement difficile, notre partenaire de commercialisation rubmedia AG s'efforce en permanence d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour ses publications en matière de prospection et de chiffre d'affaires. L'accent est mis sur l'intégration de tous les canaux publicitaires (cross-média) dans la prospection du marché, ainsi que sur l'évaluation régulière des possibilités/idées de génération de revenus. Grâce à ces mesures et ces efforts, rubmedia AG vise pour 2026 un volume de ventes au moins équivalent à celui de 2024.

swissbaker.ch

Les pages d'actualités de Panissimo, mises à jour chaque semaine, sont celles qui génèrent le plus grand nombre de visites. Viennent ensuite la page publique consacrée aux barèmes des salaires, les annonces d'emploi, la page d'information sur l'association et l'intranet. Pour la première fois, il a été possible de participer en ligne au concours des Rois organisé par la BCS, une offre dont plus de 27 000 clients et clientes ont profité. En matière d'actualités, les reportages sur la couronne boulangère et les SwissSkills – en particulier les galeries photos – ont suscité le plus grand intérêt.

Le compte-rendu de la cyberattaque subie par la boulangerie Fleischli et l'interview de Raymond Bachmann (à l'occasion du 130^e anniversaire de la confiserie Bachmann) ont été les articles les plus consultés.

- [News Panissimo](#)

Intranet

L'intranet est exclusivement réservé aux membres de la BCS. Ces derniers y trouvent des documents utiles sur différents thèmes, notamment des informations juridiques liées à la convention collective de travail (CCT).

- [Intranet](#)

swissbaker-jobs.ch

Le nombre d'annonces sur swissbaker.ch a également reculé en 2025 par rapport à 2024. Le site web est disponible en allemand et en français. La majorité des annonceurs provient de Suisse alémanique. L'outil en ligne est exploité par l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs.

- [swissbaker-jobs.ch](#)

Newsletter BCS/Richemont

La newsletter BCS/Richemont est envoyée chaque semaine en allemand et en français à quelque 7 000 destinataires. Elle comprend les principales actualités du secteur, des informations associatives et le programme des cours de l'École professionnelle Richemont. Le taux d'ouverture se situe entre 20 et 40 % selon le thème principal. Outre les actualités, la newsletter contient notamment des teasers du swissbaker-blog, des éditoriaux et des articles d'envergure publiés dans Panissimo.

Collaboration avec les organisations de la BCS

Le service de communication de la BCS travaille en étroite collaboration avec les organisations de cette dernière:

- SBC Fiduciaire SA: publication régulière et gratuite d'articles de fond rédactionnels et d'annonces boucheuses; SBC Fiduciaire SA place également régulièrement des annonces commerciales;
- Panvica: publication gratuite d'articles rédactionnels sur des thèmes d'actualité, annonces et publi-reportages payants (rabais de 50 %);
- École professionnelle Richemont: dans chaque édition de Panissimo, quatre pages au look Richemont – alternativement trois pages de recettes et de contexte (D + F) et une page d'informations sur les cours; reportages réguliers sur les cours, les réunions, etc.; envoi commun de la newsletter BCS/Richemont, etc.

Communication

Lettres du Président + conférence des régions et des cantons

La Lettre du président (LdP) permet à Silvan Hotz, président de la BCS, d'informer les présidents, présidentes et secrétaires régionaux et cantonaux, ainsi que les responsables d'institutions, de l'actualité et des sujets abordés au comité central en français et en allemand. Les LdP sont envoyées après chaque réunion du comité central. Au total, quatre LdP ont été envoyées en 2025 en allemand et en français.

La conférence nationale des présidents, présidentes et secrétaires a eu lieu une fois, à l'automne. Aucune LdP n'est envoyée après ces événements, car tous les représentants et représentantes des cantons et des régions y sont conviés et un procès-verbal est rédigé.

Couverture du comité central

Après chaque réunion du comité central, le «CC en bref» est publié sur le site [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch); il reprend tous les points pertinents pour les membres. Pour les sujets importants, un article est également rédigé et publié dans Panissimo et sur [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch). Les sujets traités par le comité central ne sont que rarement relayés sur les réseaux sociaux.

Travail médiatique

Comme l'année précédente, notre branche a bénéficié d'une forte présence médiatique. La campagne publicitaire d'un discounter proposant du pain à 99 centimes a notamment fait les gros titres. L'obligation de déclarer l'origine du pain et des produits de boulangerie à partir de 2025 a également fait l'objet de nombreuses discussions. Le premier cours de sommelier du pain en Suisse, avec l'adoubement de la première sommelière du pain, a lui aussi suscité un vif intérêt médiatique.

Les autres thèmes liés à notre branche abordés dans les médias se sont avérés très variés: pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de relève, débat sur le levain ou encore gaspillage alimentaire. Plusieurs membres ont été présentés ou cités dans les médias régionaux, voire nationaux. Malheureusement, certains articles ont également évoqué des fermetures d'entreprises. La BCS attire l'attention sur les problèmes rencontrés par le secteur artisanal, tout en évitant de parler de «mort des boulangeries» et de dramatiser la situation. L'objectif est de préserver ou de renforcer l'image du secteur de la boulangerie-confiserie. Les portraits de membres, en particulier de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses, publiés sur [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch), se veulent des exemples crédibles.

- **Revue de presse**
- **Communiqués de presse**

Réseaux sociaux

La BCS est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn, ainsi que sur TikTok dans le cadre de la promotion de la relève. Nous mettons à la disposition des membres et des associations cantonales et régionales des publications qu'ils peuvent utiliser sur leurs réseaux sociaux. Nous signalons également les jours et événements spéciaux pour notre secteur, comme Noël ou Pâques, la campagne des Rois ayant notamment fait l'objet d'une publicité importante en 2025. Par ailleurs, nous relayons des publications nationales des associations cantonales et régionales.

- **Facebook**
- **Instagram**
- **LinkedIn**

Cinquième vague de la campagne de promotion de la relève

La cinquième vague de la campagne de promotion de la relève de la BCS a été lancée juste avant les SwissSkills 2025. Elle s'est déroulée de début août à début septembre. L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir, dès leur plus jeune âge, les coulisses des métiers de boulanger-pâtissier-confiseur/boulangère-pâtissière-confiseuse CFC et de gestionnaire du commerce de détail CFC en boulangerie-pâtisserie-confiserie. Elle reposait principalement sur des campagnes vidéo et d'image sur Meta et YouTube, destinées aux jeunes des générations Z (nés entre 1996 et 2010) et Alpha (nés à partir de 2011) ainsi qu'à leur entourage. Avec plus de 3,6 millions d'impressions, 49 600 clics et des succès viraux sur TikTok, cette campagne a atteint de nouveaux records, confirmant une fois de plus la forte visibilité numérique du secteur.

- **[forme-ton-avenir.ch](https://www.forme-ton-avenir.ch)**



Communication

SwissSkills 2025

Voici ce qu'ont été les SwissSkills 2025, qui se sont déroulés du 17 au 21 septembre à Berne: 1 021 jeunes professionnels et professionnelles se sont affrontés dans le cadre de 92 championnats suisses pour décrocher l'or, l'argent et le bronze. Environ 120 000 visiteurs et visiteuses, dont plus de 65 000 élèves, ont pu découvrir la diversité de plus de 150 métiers sur le site de Bernexpo.

32 jeunes talents du secteur de la boulangerie-confiserie ont impressionné par leurs performances. Nous avons pu célébrer 9 podiums et trois championnes suisses: l'or a été remporté par Gwenda Boesch (Bäckerei-Café Betschart, Bonstetten) dans l'orientation boulangerie-pâtisserie, Regula Baschung (Läderach Schweiz AG, Ennenda) dans l'orientation pâtisserie-confiserie, et Anna Putzi (Maron Chur AG, Coire) dans le commerce de détail. Les autres places sur le podium ont été attribuées à Rahel Meier (argent, Hörnli Hemberg AG, Hemberg) et à Nadine Matter (bronze, Bäckerei Lanz AG, Berne) en boulangerie-pâtisserie, à Marlene Bruderer (argent, Confiserie Roggwiler AG, Saint-Gall) et à Sina Plattner (bronze, Kunz AG art of sweets, Frick) en pâtisserie-confiserie, ainsi qu'à Fabia Stocker (argent, Bäckerei & Konditorei Schell GmbH, Büron) et à Fabienne Mohn (bronze, Confiserie Sprüngli AG, Zurich) en commerce de détail. Une véritable démonstration de talent féminin!

La fréquentation de l'arène de concours de la boulangerie-confiserie a été particulièrement réjouissante. Les jeunes visiteurs et visiteuses ont notamment pu découvrir les métiers de manière virtuelle grâce au nouveau jeu lancé par la BCS (SkillsCity).

Le succès de notre branche aux SwissSkills est avant tout le fruit du travail d'innombrables aides, experts et expertes compétents. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements!

Lors de la journée familiale, André Lüthi, président du conseil d'administration du groupe Globetrotter et ambassadeur engagé du secteur, a participé à un concours de tressage avec Vera Stocker, compétitrice de renom. Les personnes intéressées ont pu s'essayer elles-mêmes au tressage, à la décoration et à l'emballage de cœurs en chocolat.

SkillsCity

La branche de la boulangerie-confiserie a présenté le nouveau jeu professionnel tendance SkillsCity lors des SwissSkills 2025. Dans une ville virtuelle interactive dédiée à l'orientation professionnelle, les métiers de boulanger-pâtissier-confiseur, de boulangère-pâtissière-confiseuse et de gestionnaire du commerce de détail sont présentés de manière ludique à des fins de découverte. Le public visé est constitué de jeunes de 11 à 13 ans.

Les associations cantonales et régionales sont également invitées à utiliser SkillsCity lors des salons des métiers. Il s'agit d'un complément idéal aux démonstrations artisanales sur place.

• SkillsCity



Les jeunes visiteurs et visiteuses des SwissSkills ont également pu découvrir virtuellement le secteur de la boulangerie-confiserie grâce à SkillsCity.

Communication

Calendrier des saveurs 2026 (commande et livraison en 2025)

Près de 53 000 exemplaires de la 83^e édition du calendrier des saveurs ont été commandés par les membres. Le tirage a donc légèrement diminué, d'environ 2 500 exemplaires. Les photos et le contenu du calendrier sont l'œuvre de Daniel Jakob, ancien responsable du service AQ et MSST.

- calendrier-des-saveurs.ch

Couronne boulangère 2025

La 13^e distinction nationale du secteur, la couronne boulangère, a été décernée à Ackermann Artisan Boulanger Sàrl à Grandson (VD). Ses trois piliers – l'authenticité, la formation et la communication –, la qualité irréprochable de ses produits et l'ensemble de ses activités entrepreneuriales ont convaincu le jury. Les places d'honneur sont revenues à Café Gschwend AG, à Saint-Gall, et à Meier-beck AG, à Santa Maria Val Müstair (GR).

- couronneboulangere.ch



Le lauréat de la couronne boulangère 2025, Christophe Ackermann (à gauche), avec son père, Jean-Louis Ackermann

Campagne des Rois

L'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) a lancé la nouvelle campagne en 2022. L'objectif était et reste de mieux cibler les groupes plus jeunes, et de se démarquer de la grande distribution. La campagne offre également la possibilité d'utiliser cette plateforme de communication optimale pour promouvoir la galette des rois artisanale en amont.

120 prix d'une valeur totale de 14 200 francs étaient à gagner. Une réduction de 50 % était proposée sur la couronne XXL. Cette fois encore, les cartes de participation au concours ont été mises gratuitement à la disposition des membres.

- [Campagne des Rois](#)

Association Pain suisse

Dans l'intérêt de ses membres, l'association mène des activités d'information et de promotion autour du pain suisse, des produits de boulangerie, de leur transformation et de la culture des céréales. L'objectif est de promouvoir la vente et la consommation de pain, et par conséquent, la consommation de céréales et de farine. Ses membres sont la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), la Fédération des meuniers suisses (FMS), et l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS), ainsi que différents acteurs du commerce de détail en Suisse. La BCS coopère étroitement avec l'APS en matière de communication. Cette dernière a été reconsidérée en raison de l'expiration du délai transitoire relatif à l'obligation de déclaration pour le pain et les produits de boulangerie (1^{er} février 2025). Les membres de l'APS peuvent utiliser le logo «Pain suisse», à condition de respecter les directives y relatives.

- painsuisse.ch

Food Save

Il y a quelque temps, le secteur de la boulangerie-confiserie artisanale a déclaré la guerre au gaspillage alimentaire, en collaboration avec United Against Waste (UAW) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La BCS soutient ces efforts par le biais de ses canaux de communication, en rendant compte des événements et de l'engagement des entreprises membres.

- [Rubrique Food Save](#)

La BCS remercie les annonceurs et annonceuses, et en particulier Pistor, pour leur intérêt et leur présence sur les canaux de communication, ainsi que les associations cantonales et régionales pour leur bonne coopération. Un grand merci également aux lecteurs et lectrices pour leur fidélité. ■



Claudia Vernocchi
Vice-directrice
et rédactrice en chef
de Panissimo



Les trois championnes suisses 2025: de gauche à droite, Anna Putzi (commerce de détail, formation chez Maron Chur AG, Coire/GR), Gwenda Boesch (boulangerie-pâtisserie, formation chez Bäckerei-Café Betschart, Bonstetten/ZH) et Regula Baschung (pâtisserie-confiserie, formation chez Läderach (Schweiz) AG, Ennenda/GL).

SwissSkills 2025



Gwenda Boesch, championne suisse 2025, orientation boulangerie-pâtisserie



Regula Baschung, championne suisse 2025, orientation pâtisserie-confiserie



Rahel Weber (médaillée d'or aux SwissSkills 2018 et lauréate d'un diplôme aux WorldSkills 2019) et Sébastien Knecht, responsable de l'École professionnelle Richemont Romandie, ont animé les SwissSkills avec brio et humour.



Anna Putzi, championne suisse 2025, commerce de détail



Un grand merci à tous les participants et participantes, aux membres du jury, au personnel des stands, au club for future des sponsors de la BCS, ainsi qu'aux entreprises formatrices et employeuses pour leur formidable engagement!



Vera Stocker, experte SwissSkills, et André Lüthi, ambassadeur du secteur, se sont affrontés dans un duel de tressage.



Lors de la journée familiale, les personnes intéressées ont pu s'essayer au tressage, à la décoration et à l'emballage de cœurs en chocolat.

Compte de résultat

	2025	2024
Produit		
Cotisations membres	842'260.94	774'700.30
Produit formation de base et continue	240'000.00	180'000.00
Produit publicité/marketing/promotion	1'045'371.45	928'212.09
Produit manifestations	51'729.85	52'429.86
Produit conseil/service	429'953.07	574'201.00
Autres produits livraisons/prestations	678'268.46	551'231.35
Déductions	-1'559.40	-8'188.70
Total produit	3'286'024.37	3'052'585.90
Charges		
Charges matériel/marchandises/services	-1'127'301.95	-937'130.70
Frais de personnel (y compris comités)	-1'815'717.30	-1'888'557.75
Charges locaux	-87'179.01	-89'657.79
Assurances/taxes/frais	-4'982.25	-5'428.65
Charges administratives	-448'936.73	-384'460.33
Charges publicitaires	0.00	-230.00
Autres charges d'exploitation	-64'255.03	-70'640.47
Amortissements/corrections valeur	-5'840.01	-6'523.82
Total charges	-3'554'212.28	-3'382'629.51
Activités accessoires/extraordinaires		
Résultat financier	67'421.65	69'248.17
Résultat activités accessoires	252'716.62	192'817.22
Résultat hors exploitation	140'190.36	150'745.98
Résultat extraordinaire	7'700.00	2'963.20
Correction de fonds	-110'000.00	-62'000.00
Total activités accessoires/extraordinaires	358'028.63	353'774.57
Résultat avant impôts	89'840.72	23'730.96
Impôts directs	-3'693.85	-1'981.00
Total impôts directs	-3'693.85	-1'981.00
Résultat	86'146.87	21'749.96

Bilan

	Comptes 2025	Comptes 2024
Actifs		
Liquidités	858'463.27	641'310.60
Actifs détenus à court terme avec cours boursier	1'393'143.37	1'383'575.81
Réserves de fluctuation	-210'000.00	-190'000.00
Créances résultant de livraisons/prestations	141'632.34	235'754.38
Créances envers panvica	217'900.61	273'549.32
Créances envers SBC Fiduciaire SA	6'750.55	49'210.40
Ducroire	-18'000.00	-24'000.00
Créances envers fondation Richemont	0.00	0.00
Administration fédérale des contributions	2'748.20	3'816.00
Stocks	1.00	1.00
Actifs de régularisation	290'970.27	301'556.81
Actifs circulants	2'683'609.61	2'674'774.32
Placements financiers	10'501.00	10'501.00
Participations	550'000.00	550'000.00
Immobilisations mobilières	25'000.00	27'800.00
Immobilisations immobilières	5'553'000.00	5'615'000.00
Actifs immobilisés	6'138'501.00	6'203'301.00
Total actifs	8'822'110.61	8'878'075.32
Passifs		
Dettes résultant de livraisons/prestations	703'022.63	483'887.15
Dettes envers fondation Richemont	10'597.20	290'876.92
Bons d'achat	622'760.00	583'840.00
Dettes financières à court terme portant intérêt	1'000'000.00	1'000'000.00
TVA	12'147.20	11'308.60
Passifs de régularisation	141'652.77	187'378.71
Capitaux étrangers à court terme	2'490'179.80	2'557'291.38
Dettes envers les fonds	1'006'005.50	1'051'005.50
Provisions	330'000.00	360'000.00
Capitaux étrangers à long terme	1'336'005.50	1'411'005.50
Capital de l'association	4'909'778.44	4'888'028.48
Pertes et profits annuels	86'146.87	21'749.96
Capital propre	4'995'925.31	4'909'778.44
Total passifs	8'822'110.61	8'878'075.32

Rapport de l'organe de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention du congrès de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs, Bern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Guemligen, le 20 février 2026

T+R SA

Dominik Schmid
Bachelor of Science BFH
en Economie d'entreprise
Réviseur agréé

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Au cours de l'exercice sous revue, l'organisation de la caisse de compensation PANVICA a été développée de manière ciblée et le domaine des caisses de pension a fait l'objet d'une réorganisation structurale. Ces avancées profiteront à notre clientèle dès 2026.

Caisse de pension

Depuis novembre 2025, Mme Eveline Trabelsi occupe le poste de responsable de la caisse de pension et du service externe/conseil à la clientèle. Elle assume la direction opérationnelle et stratégique. Dans le cadre d'une réorientation, le domaine des caisses de pension a été subdivisé en trois équipes spécialisées: la gestion des bénéficiaires CPP, la gestion de la direction CPP et l'équipe PANVICAplus. Cette répartition claire des tâches permet de renforcer les compétences professionnelles, d'améliorer la lisibilité et de garantir un suivi plus efficace des assurés et des assurées.

Pour améliorer la transparence et la qualité des informations de nos caisses de pension, les dates de versement des rentes de vieillesse CP sont désormais publiées sur le site web panvica.ch. Les assurés et les assurées disposent ainsi en tout temps d'informations actuelles et fiables, ce qui facilite la planification et renforce la confiance dans les processus.

Pour les assurés et les assurées

Avec le lancement de la plateforme numérique **connect@panvica**, la caisse de compensation PANVICA met à disposition un portail en ligne sécurisé et sans papier. Il offre notamment un accès aux documents personnels, une fonction de communication avec pièces jointes, des aperçus des tâches ainsi que diverses fonctions en libre-service. La plateforme est disponible en plusieurs langues et sera déployée progressivement, en commençant par les retraités et les retraitées.

LAA

Dès le deuxième trimestre 2026, la procédure de déclaration des accidents sera simplifiée. À l'avenir, il sera possible de déclarer les accidents directement sur le site internet de la Mobilière ou de la caisse de compensation PANVICA. Cette déclaration directe permettra de réduire les délais de traitement et d'améliorer l'efficacité de la gestion des sinistres.

Assurance-perte de gain (APG)

À partir de 2026 également, la procédure de demande de prestations de l'assurance-perte de gain (APG) sera progressivement numérisée. Les demandes APG se feront à l'avenir via un portail central; la carte d'annonce APG au format papier sera supprimée. Cela permettra un traitement sans rupture de média et réduira la charge administrative pour les assurés, les assurées, les employeurs et les employeuses, ainsi que pour les caisses de compensation.

AVS

Il convient enfin de mentionner l'introduction de la 13^e rente AVS. Suite au référendum populaire du 3 mars 2024, le premier versement interviendra en décembre 2026. Toutes les personnes percevant une rente de vieillesse en décembre y auront droit. Le versement aura lieu chaque année en décembre sous forme de paiement séparé, en plus de la rente de vieillesse ordinaire.

Sécurité de l'information et protection des données

Avec la numérisation croissante, la sécurité de l'information revêt une importance de plus en plus grande. Fin 2025, PANVICA a fait l'objet d'un audit externe complet portant sur la sécurité de l'information et le respect de la protection des données. Le résultat confirme la haute qualité de nos normes:

PANVICA a satisfait à 100 % à toutes les exigences. ■



Patricia Hochstrasser
Directrice Panvica



Markus Koster
Directeur et délégué du CA
de SBC Fiduciaire SA

Que le temps passe vite! J'ai l'impression d'avoir tout juste rédigé le rapport annuel 2023/2024, et me revoilà déjà à mon bureau pour passer en revue l'exercice 2024/2025.

Plus j'y réfléchis, plus je réalise combien cette année a été riche en événements et en sujets passionnants. Les nombreuses affaires que notre clientèle nous confie sont en tête de liste. Il ne s'agit pas seulement de questions purement fiduciaires. Non, et mes collègues seront certainement d'accord avec moi, on nous demande souvent notre avis sur des sujets pour lesquels il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, des thèmes qui ne relèvent pas directement de notre expertise technique. Notre clientèle souhaite plutôt obtenir un avis impartial et surtout honnête.

Ces échanges permettent parfois de ne pas tout voir à travers des lunettes roses et, en prenant un peu de recul, d'obtenir une vision plus neutre. Devenir un véritable sparringpartner nécessite une relation de confiance construite et entretenue sur de nombreuses années. Je trouve extrêmement gratifiant de pouvoir exprimer mon opinion et contribuer au processus décisionnel. Je suis également reconnaissant de pouvoir assumer ce rôle en tant que fiduciaire.

D'un point de vue technique, l'année écoulée a également été très intense. Divers changements dans le cadre juridique, notamment dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée, ont entraîné un surcroît de travail de conseil. Les questions relatives aux impôts directs demeurent par ailleurs un thème récurrent. D'une part, nous veillons à maintenir notre équipe à jour grâce à des formations régulières et, d'autre part, nous pouvons compter sur un réseau de spécialistes fiscaux pour les questions plus complexes. Durant l'exercice sous revue, nous avons également constaté une demande accrue en matière de prévoyance et de conseil aux entreprises. Dans ces domaines aussi, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des spécialistes au sein de notre équipe.

La numérisation a également occupé une place importante chez SBC Fiduciaire SA au cours de l'année écoulée. Dans le secteur fiduciaire, rien ne reste inchangé à cet égard. De nombreuses études montrent que ces évolutions sont indispensables pour assurer l'avenir des entreprises. SBC Fiduciaire SA, qui fait partie du groupe Gastroconsult, s'est lancée dans la numérisation il y a déjà longtemps. Depuis lors, beaucoup de temps et d'énergie ont été investis dans l'infrastructure nécessaire et dans la formation du personnel, afin d'exploiter pleinement le grand potentiel de ces nouvelles technologies. Les premiers résultats montrent que la direction prise est la bonne: la clientèle et le personnel ressentent déjà les avantages de la numérisation.

La situation des entreprises actives dans le secteur de la boulangerie et de la confiserie reste difficile. L'absence de solutions de succession ou les cessations d'activité entraînent une diminution de notre clientèle. Malgré ces pertes, nous accueillons heureusement de nouveaux clients et clientes, ce qui est très réjouissant. La direction tient à remercier le conseil d'administration ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur précieux engagement. Je suis fier de notre équipe, qui s'efforce chaque jour de servir notre clientèle avec compétence et dans un esprit de partenariat.

La formation, c'est ce qui fait bouger les choses. Et ce, depuis 80 ans. L'année 2025 a été placée sous le signe du développement, des rencontres et des anniversaires. Grâce à des événements spécialement conçus à cet effet, nous avons pu mettre en valeur Richemont en tant que lieu dédié à l'artisanat, aux échanges et à l'inspiration.

Un moment fort particulier a été la deuxième édition des Journées de formation Richemont. La qualité des discussions, la diversité des perspectives et le réseautage axé sur la pratique ont apporté une réelle valeur ajoutée aux participants, participantes, intervenants, intervenantes et partenaires.

Parallèlement, nous avons franchi une étape importante vers une formation continue moderne et flexible avec richemontplus.com. Cette plateforme permet un apprentissage indépendant du lieu et du moment, et élargit notre offre avec des cours vidéo, des recettes et des articles spécialisés.

Dans le même temps, le marché fait preuve d'une certaine réserve à l'égard de la formation continue, et ce à tous les niveaux et dans tous les formats. Nous considérons cette évolution comme une mission qui nous incite à adapter encore plus résolument notre offre de services aux besoins actuels. Le processus stratégique en cours est donc exploité pour affiner les structures, cibler les offres et rendre l'accès à la formation continue plus attractif pour les entreprises et le personnel. Ce thème restera central en 2026.

Je remercie chaleureusement la branche pour sa confiance, son soutien et ses retours constructifs.



Reto Fries
Directeur
de l'École professionnelle Richemont

Formation

L'année 2025 a été marquée par des étapes importantes dans la mise en œuvre de projets de réforme centraux. Nous avons suivi avec intérêt la première procédure de qualification dans le nouveau système de formation Vente 2022+ pour la formation CFC de trois ans. Le bilan est réjouissant: l'orientation axée sur les compétences renforce la proximité avec la pratique et confirme la voie empruntée. La révision totale dans le domaine de la production a également progressé de manière significative. Les documents de formation révisés sont désormais disponibles. Les séances d'information régionales et la consultation au sein de l'association débiteront début 2026. Cela permettra de jeter les bases d'un développement durable de la formation professionnelle dans le domaine de la production.

Celles et ceux qui envisagent de franchir une nouvelle étape dans leur carrière trouveront chez nous des formations continues adaptées, allant des cursus diplômants pour les personnes en reconversion aux examens professionnels avec brevet fédéral ou diplôme fédéral – des séances d'information et des conseils personnalisés les aidant à planifier leur parcours. Nous accompagnons volontiers les personnes intéressées.

Markus Zimmerli
responsable de la formation
et Directeur adjoint

Pâtisserie-confiserie

L'année 2025 a été marquée par un succès exceptionnel dans ce domaine, ainsi que par un changement important à la direction. Regula Baschung a brillé lors des SwissSkills à Berne, remportant la médaille d'or dans la catégorie pâtisserie-confiserie. Elle se prépare actuellement de manière ciblée chez nous en vue des WorldSkills 2026, un engagement qui renforce non seulement son développement personnel, mais aussi la visibilité du métier et de la formation professionnelle.

Le 1^{er} octobre 2025, Manuela Schwab a pris la tête de la pâtisserie-confiserie. Forte de son expérience, elle participera activement au développement du domaine en lui apportant un nouvel élan. Nous tenons également à remercier chaleureusement Urs Meichtry pour son engagement de longue date et lui adressons tous nos vœux pour sa retraite.

Urs Meichtry/Manuela Schwab
Responsables de la pâtisserie-confiserie
(Passage de témoin en octobre 2025)

Boulangerie / boulangerie fine

Au cours de l'année sous revue, la formation de sommelier en pain a été organisée pour la première fois en coopération avec la «Bundesakademie des Deutschen Bäckerhandwerks» (Académie fédérale allemande de la boulangerie) à Weinheim et l'École professionnelle Richemont en Suisse. Ueli Niederberger a suivi cette formation avec succès, tout comme huit autres participants et participantes. Une offre de formation continue attrayante a ainsi été créée, renforçant de manière ciblée le profil et les compétences professionnelles dans le domaine du pain.

La situation du marché susmentionnée s'est également reflétée dans notre domaine en ce qui concerne les cours. Il n'a pas été possible de réaliser tous les cours spécialisés prévus. Parallèlement, les thèmes du levain et de la boulangerie fine restent très prisés. Il est également réjouissant qu'un cours ait pu être organisé à nouveau au Tessin après une longue période sans. Tous les cours avec des personnes en formation ont été dispensés comme prévu. La visite du site de Richemont reste un élément central de la formation, source d'impulsions professionnelles et personnelles. Par ailleurs, différents groupes suisses et étrangers ont pu suivre des cours spécialisés à Richemont. Cela souligne le positionnement fort de nos offres, y compris à l'international.

Daniel Stadelmann

Responsable de la boulangerie / boulangerie fine

Richemont Romandie

En Suisse romande également, nous accompagnons le secteur de la boulangerie-confiserie ainsi que le domaine de la vente avec passion, pragmatisme et clairvoyance. Le centre forme la relève dans le cadre de la formation initiale pour les cantons partenaires et s'engage dans toute la Suisse romande tant pour la préparation aux examens que pour la formation professionnelle supérieure. Un nouveau cursus menant au brevet fédéral a été lancé avec succès. Nous souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction aux candidats et candidates.

Au niveau institutionnel, nous participons à de nombreuses commissions et soutenons les entreprises régionales par des conseils et des formations continues. En 2025, notre point de contact en matière d'hygiène et de sécurité au travail a été particulièrement sollicité, ce qui témoigne clairement du besoin d'orientations claires et de soutien pratique. Les formations continues régionales en lien avec la réforme et la solution par branche offrent aux entreprises une aide sur mesure. Nous nous réjouissons de vous accueillir en 2026 à Yverdon-les-Bains et dans la région dans le cadre de nos offres de formation continue.

Sébastien Knecht

Responsable Richemont Romandie

Conseils professionnels et gestion de la qualité

Au cours de l'année écoulée, plusieurs conseils professionnels et formations sur des thématiques spécifiques à la boulangerie et à la confiserie ont été dispensés avec succès en Suisse et à l'étranger. Les échanges avec les entreprises et les partenaires commerciaux ont permis de développer des solutions pratiques pour optimiser les processus, améliorer la qualité et innover en matière de produits. Un autre axe important a été l'accompagnement et l'animation de groupes ERFA. Le dialogue régulier favorise le transfert de connaissances et permet des améliorations concrètes dans le quotidien des entreprises.

Dans le domaine de la gestion de la qualité, des contrôles de produits ciblés ont été effectués, et des recettes ont été analysées et perfectionnées. L'accent a été mis sur l'orientation systématique vers la qualité des produits et les exigences du marché. Dans l'ensemble, l'année 2025 a été marquée par une combinaison réussie de conseil, de mise en réseau et de travail efficace en matière de qualité.

Andreas Dossenbach

Responsable des conseils professionnels

et de la gestion de la qualité

Restauration & hôtellerie

Le chiffre d'affaires de la restauration et de l'hôtellerie a pu être maintenu au niveau de l'excellent exercice précédent. À l'automne, le système de bons a été numérisé, ce qui a nettement simplifié l'administration et stabilisé les processus.

L'anniversaire a également été célébré auprès de la clientèle à travers divers événements B2B et B2C. De plus, après 24 ans, la vitrine de la pâtisserie a été remplacée par un modèle contemporain. Cette installation marque une modernisation visible et renforce l'impact du restaurant en tant que figure de proue.

Jonas Seifert

Responsable de la restauration et de l'hôtellerie

Personnel de la BCS / Évolution du nombre de membres

Personnel de l'association (converti en nombre d'emplois à 100 %)

	2023	2024	2025
Direction/secrétariat/Panissimo/promotion	11.1	10.8	10.8
Fiduciaires	4.3	0	0
Caisse de compensation panvica	42.8	46.5	48.2
Fondation de l'École professionnelle Richemont	56.3	56.3	55.5
Total	114.5	113.6	114.5

Évolution du nombre de membres de la BCS (ASPBP et USPC jusqu'en 2012)

Données non contraignantes

Année	Membres (total)	avec commerce	sans commerce	Succursales	Points de vente
2006	3166	2069	1097	848	2917
2007	3039	2000	1039	1190	3190
2008	2940	1940	1000	1157	3097
2009	2798	1866	932	1137	3003
2010	2729	1815	914	1128	2943
2011	2660	1740	880	1093	2833
2012	2493	1660	833	1299	2959
2013	2626	1746	880	1041	2787
2014	2483	1688	795	1054	2742
2015	2418	1631	787	1077	2708
2016	2336	1563	773	1078	2641
2017	2257	1527	730	1059	2586
2018	2146	1488	658	1053	2541
2019	2048	1436	612	1086	2522
2020	2029	1426	603	1186	2612
2021	1984	1388	596	1228	2616
2022	1913	1338	575	1207	2545
2023	1847	1306	541	1208	2514
2024	1768	1260	508	1242	2502
2025	1716	1206	510	1229	2435
2026	1636	1159	477	1223	2382

Effectif des membres

Effectif des membres et nombre de de délégués et déléguées des associations cantonales de la BCS (Etat au 1^{er} janvier 2026)

Associations cantonales	Membres avec commerce	Membres sans commerce	Total	Délégués et déléguées au congrès
Argovie	69	35	104	4
Bâle-Ville et Bâle-Campagne	45	13	58	5
Berne-Soleure	180	114	294	11
Fribourg	66	15	81	4
Genève	50	0	50	4
Jura	36	3	39	3
Lucerne	74	39	113	4
Neuchâtel	23	13	36	2
OBC (AI, AR, FL, GL, GR, SG, TG)	208	76	284	22
Obwald et Nidwald	12	8	20	4
Romandie (ARABPC)				2
Schaffhouse	9	5	14	2
Schwyz-Zoug	39	12	51	5
Tessin	53	20	73	4
Uri	4	1	5	2
Vaud	140	38	178	7
Valais	49	3	52	3
Zurich	102	82	184	6
Total	1159	477	1636	94

Chaque canton (politique) dispose de deux délégués ou une déléguées, auxquels s'ajoute un un délégué ou une déléguée supplémentaire par tranche de 25 membres.

Chiffres clés

La boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale en chiffres

Près de 2 500	points de vente d'artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs permettent d'approvisionner toute la population suisse en pain et produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie.
1,4 million	de contacts avec la clientèle ont lieu chaque jour dans les points de vente (estimation de la BCS).
Près de 35 000	places de travail sont liées directement ou indirectement à la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale.
1 822	apprentis et apprenties poursuivent actuellement une formation en vente ou en production.
2 milliards de francs	tel est le chiffre d'affaires annuel de la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale suisse.

La BCS en chiffres

1 636	membres, tel est l'effectif de la BCS (dont 1 159 ayant leur propre commerce).
114	collaboratrices et collaborateurs sont au service de la BCS et de ses membres. (converti en nombre d'emplois à 100 %)
18	associations cantonales forment la structure organisationnelle régionale et locale de la BCS.
Près de 5 000	personnes fréquentent chaque année les cours de l'École professionnelle Richemont.
Plus de 2 300	conseils téléphoniques spécialisés sont donnés chaque année par l'École professionnelle.
Près de 1 600	abonnés et abonnées reçoivent chaque mois le Bulletin Richemont.
3 200	tel est le nombre d'exemplaires vendus, publiés toutes les deux semaines par Panissimo.
Près de 6 500	adresses sont recensées pour l'envoi de la newsletter hebdomadaire de Panissimo. Le taux d'ouverture varie entre 20 et 40 %.
Près de 4 000	appels téléphoniques ont été passés dans le cadre de la consultation juridique en 2025.

Comité central

Autorité de nomination: congrès, période d'élection maximale: 12 ans,
durée des fonctions: 2 ans, année d'élection: 2027

Comité de direction



Silvan Hotz
Bäckerei Hotz Rust AG
Baar

Président
Membre depuis 2012
(réélu en 2019)



Jean-François Leuenberger
Chez Jean-Pierre
Courtelary

Vice-président, représentant
de la Suisse romande
Membre depuis 2019



Martin Schnyder
Confiserie Roggwiler AG
Saint-Gall

Service des finances
Membre depuis 2018
(réélu en 2019)

Autres membres du comité central



Gérard Fornerod
Confiserie Tea-room Fornerod
Morges
Représentant
de la Suisse romande
Membre depuis 2025



Dominik Frei
Bäckerei-Konditorei Frei AG
Nussbaumen AG
Représentant de Bâle-Argovie
Membre depuis 2019



Lisa Frunz
Bébié Konditorei Confiserie
GmbH, Lucerne
Service du commerce de détail
Membre depuis 2019



Manfred Hasler
Ueli der Beck AG
Urtenen-Schönbühl
Représentant de Berne-Soleure
Membre depuis 2019



Adrian Kobel
A. Knobel AG
Altendorf
Représentant
de la Suisse centrale
Membre depuis 2024



Peter Lyner
Beck Lyner
Winterthur
Représentant
de Zurich-Schaffhouse
Membre depuis 2019



Gregor Menzi
Bäckerei Abderhalden
Wattwil
Représentant
de la Suisse orientale
Membre depuis 2023



Konrad Pfister
Bäckerei-Konditorei Fleischli
Niederglatt
Représentant
des grandes entreprises
Membre depuis 2023



Roland Räber
Bäckerei, Konditorei,
Café/Restaurant Jonerhof, Jona
Service des assurances
sociales et de personnes
Membre depuis 2019



Daniel Ricigliano
Pasticceria Ricigliano SA
Lugano
Représentant du Tessin
Membre depuis 2019



Peter Signer
Bäckerei-Konditorei-Café
Zizers
Service de la formation
en production
Membre depuis 2016
(réélu en 2019)

Institutions de l'association



Direction et secrétariat central

Directeur: Urs Wellauer-Boschung
Service juridique / antenne MSST et GQ / services marketing / promo-shop
Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne
Tél. 031 388 14 14 | info@swissbaker.ch | www.swissbaker.ch

PANISSIMO

Panissimo

Responsable de rédaction: Claudia Vernocchi
Rédaction: case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne
Tél. 031 388 14 15 | panissimo@swissbaker.ch

Rédacteur romand: Johann Ruppen

Redazione della sezione Ticino: Sandra Fogato, coordinatrice
Tél. 091 923 38 28 | sandra.fogato@swissbaker.ch | www.smpcc.ch



Caisse de compensation panvica (caisse AVS, caisses de pension)

Directrice: Patricia Hochstrasser
Talstrasse 7 | case postale 514 | 3053 Münchenbuchsee
Tél. 031 388 14 88 | info@panvica.ch | www.panvica.ch

Richemont centre de compétence Boulangerie Pâtisserie Confiserie

Directeur: Reto Fries
Seeburgstrasse 51 | 6006 Lucerne
Tél. 041 375 85 85 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss

Richemont centre de compétence Romandie

Rue Prés-du-Lac 32 | 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 552 00 88 | info@richemont.swiss | www.richemont.swiss



SBC Fiduciaire SA

Directeur: Markus Koster
Fürstenlandstrasse 45 | 9000 Saint-Gall
Tél. 071 274 95 94 | stgallen@sbc-treuhand.ch | www.sbc-treuhand.ch

Achévé d'imprimer:

Edition: Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)
Photos: Panissimo, calendrier des saveurs
Avril 2026

